



# Conseil pour la promotion des femmes en affaires

## **5 ACTIONS REQUISES MAINTENANT DE LA PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR APPORTER UN SOUTIEN D'URGENCE AUX FEMMES**

### **LORS DE LA DEUXIÈME VAGUE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 Novembre 2020**

Les femmes sur le marché du travail, en tant qu'employées et propriétaires d'entreprises ou entrepreneuses, continuent d'être affectées de manière disproportionnée par la pandémie de la COVID-19.

Il est essentiel de veiller à ce que les femmes aient la possibilité de participer pleinement à la reprise pour créer de nombreux emplois et assurer une croissance économique soutenue. Elles seront également essentielles pour sortir notre pays de la crise actuelle.

Ce n'est pas un enjeu purement féminin, c'est un enjeu économique. Et le temps presse. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les femmes quitter le marché du travail et de fermer leurs entreprises.

Le Conseil pour la promotion des femmes en affaires de la Chambre de commerce du Canada demande au gouvernement fédéral de prendre immédiatement des mesures pour donner suite aux cinq recommandations ci-dessous afin de soutenir les femmes pendant la crise actuelle.

#### **Faciliter des services de garde d'enfants sûrs, fiables et abordables :**

- 1) Continuer à miser sur les investissements de «*relance sécuritaire* » a fin de s'assurer que les écoles et les garderies restent ouvertes pendant les deuxièmes vagues dans tout le pays. Travailler avec les provinces, les territoires et les parties prenantes à la mise en place de tests et de délais de traitement rapides, ainsi qu'à d'autres outils technologiques, dont un système de suivi rigoureux.
- 2) Bien que nous nous réjouissons des annonces du gouvernement fédéral concernant le leadership national et l'augmentation des investissements dans les services de garde d'enfants, nous devons agir maintenant pour garantir la capacité des services de garde d'enfants. Mettre en place, sans délai, un groupe de travail inclusif qui se concentrera sur

le soutien aux services de garde d'enfants pendant la crise qui persiste. Le groupe de travail peut appuyer les décisions fondées sur des données et axées sur les parents pour déterminer où (provinces, territoires, prestataires de services de garde d'enfants, parents) et sous quelle forme le financement (financement, subventions, incitations fiscales) devrait être versé. Les bénéficiaires des fonds devront rendre des comptes.

#### **Soutenir l'entrepreneuriat féminin :**

- 3) Élargir l'admissibilité à la Subvention salariale d'urgence du Canada afin d'y inclure l'embauche de personnes pour s'occuper des enfants à domicile et ainsi permettre aux propriétaires d'entreprise de reprendre le travail.
- 4) Suivre et analyser des données sur le financement fédéral et les programmes fédéraux destinés aux entreprises de la même manière que celle qui a été faite pour les particuliers, en s'intéressant plus particulièrement aux entreprises appartenant à des femmes et aux entrepreneuses. Poser des questions sur les ratios de demandes, les taux de demandes approuvées et les moments auxquels des fonds ont été reçus. Adapter l'admissibilité, le financement et les programmes en fonction de ce que nous réserve l'avenir. Procéder à de nombreuses consultations à mesure que tout cela se fait.

#### **Soutenir des emplois pivots pour les femmes :**

- 5) Affecter des fonds de relance au perfectionnement et au recyclage professionnel des femmes, en veillant à ce qu'il y ait une approche intersectionnelle et une convergence avec les PANDN. Conscient qu'il s'agit d'une entreprise importante et novatrice inscrite dans un horizon à plus long terme, il est essentiel de commencer dès maintenant.